



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU 29/01/2009

### 1. Clauses Générales

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre Dsigners SARL et le client. Le client peut consulter à tout moment et librement ces Conditions Générales de Vente sur le site de la société <http://www.dsigners.fr> ainsi que sur les factures et devis que peut émettre la société. Par conséquent, toute commande passée par un client pour le compte de la société Dsigners SARL implique l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente.

### 2. Confidentialité

Tous les documents traités restent confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas être remis à un tiers. Dsigners SARL s'engage à ne révéler aucun élément à qui que ce soit dans sa transaction avec le client. Une clause de confidentialité peut être signée à la demande du client.

### 3. Commandes

Toutes les commandes seront prises en compte à la condition d'un accord écrit, c'est-à-dire l'acceptation du devis par les deux parties. Seules, les mentions « Bon pour accord » et la signature du client déclenchent la commande et l'acceptation du devis. La société Dsigners SARL honorera le contrat dès lors que le client lui aura remis un chèque d'acompte de 50% du prix total des prestations.

### 4. Tarifs

Tous les tarifs de la société Dsigners SARL sont exprimés en Euros, €, et Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les prix peuvent varier à tout moment. Seul le tarif observé sur le devis est retenu.

### 5. Délais de livraison

Les dates et délais de livraison doivent être stipulés par écrit. Si la collaboration du client est nécessaire à la prestation demandée, le délai de livraison sera prolongé d'autant de temps que le client n'aura pas tenu son engagement quant à la livraison de sa participation.

Les retards :

Ils peuvent être occasionnés par des modifications de la part du client ou des problèmes liés à des logiciels. Les délais et dates de livraison seront ainsi repoussés en conséquence.

La société Dsigners SARL ne peut être tenue responsable du non respect des délais en cas de panne informatique, de problèmes liés aux partenaires participant à la commande ou autres circonstances inévitables.

### 6. Conditions de paiement

Une facture détaillée sera adressée, au plus tard, dans les cinq jours suivant la fin des travaux. Les factures sont payables par chèque ou virement bancaire, à l'ordre de Dsigners SARL.

Les factures sont payables comme suit :

50% d'acompte par chèque à la commande.

Le solde tout compte doit être versé dans les 7 jours suivants la fin des travaux. En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêt sans formalité préalable à compter de ladite échéance et jusqu'à paiement intégral, à un taux minimum égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal pour l'année en cours, sans excéder les limites prévues par la loi.

Ces conditions de paiement s'appliquent pour la création ou modification de sites Internet.

Pour les créations graphiques, les paiements se font en avance et comptant.

A défaut de paiement ou du non respect des Conditions de Paiement, Dsigners SARL se réserve le droit de suspendre les livraisons/exécutions en cours, voir les annuler.

### 7. Réclamations

Le client devra vérifier les documents remis par Dsigners SARL dans un délai de 7 jours à compter de la date de livraison. Si les prestations effectuées par Dsigners SARL correspondent aux prestations attendues, le client devra donner son accord durant ce délai. En cas de non réponse de la part du client, Dsigners SARL considèrera que les travaux effectués sont conformes aux attentes.

Dans le cas où la prestation comporte des erreurs, le client doit signaler ces anomalies à Dsigners SARL, durant cette même période de 7 jours. Les réclamations se limitent à des corrections et améliorations apportées aux documents.

Vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de la date du devis signé, pour annuler votre commande et récupérer votre acompte. C'est dans cette seule condition que vous pouvez prétendre récupérer votre acompte.

Les demandes de dédommagement sont exclues, à moins que la société Dsigners ne soit responsable directement ou par négligence grave.

### 8. Responsabilité

La responsabilité de la société Dsigners se limite aux dommages contractuels et prévisibles. Ceux-ci sont limités à la hauteur de la valeur du contrat. Dsigners SARL ne peut être tenu comme responsable des erreurs dues à des informations incorrectes, incomplètes ou non remises à temps par le client. Dsigners SARL décline toute responsabilité quant aux dommages ou pertes pouvant survenir durant un transfert de données vers le client.

Le client est tenu de réaliser des copies de sauvegarde, afin de se prémunir contre les pertes de données. Dsigners SARL ne peut être tenu pour responsable des dommages occasionnés par des virus.

### 9. Droits d'utilisation

Certains produits tels que les dessins, images, chartes graphiques sont vendus avec un droit d'utilisation personnel, qui interdit au client de procéder à toute copie, cession ou diffusion en public autres que celles prévues par la législation en vigueur en matière de propriété sur ces produits.

Création et maintenance de Sites Internet

### 10. Création de Sites Internet :

Il existe plusieurs étapes à la création d'un site Internet :

La réservation du nom de domaine, la réservation et location du serveur d'hébergement, la définition de la structure générale du site, la définition des différentes rubriques, la définition de la forme, la construction « physique » des pages et animations, la mise en ligne temporaire pour le suivi des travaux et la mise en ligne définitive sur le serveur réservé.

Le client est tenu de fournir les textes et photographies à insérer dans les différentes rubriques, sauf si la société Dsigners est chargée de la création du contenu (textes et images) stipulé dans le devis.

La durée de développement d'un site ou d'un CD-ROM ne peut en aucun cas dépasser une quatre mois à compter de la signature du devis. Si ce délai est dépassé, Dsigners SARL se réserve le droit de rompre le contrat, l'acompte versé ne sera en aucun cas remboursé. Cette clause est valable si le client est responsable du fait de son non engagement à fournir les pièces pour la bonne conduite du projet.

Dsigners SARL n'est pas responsable d'éventuels dysfonctionnements de la société fournissant l'hébergement du site Internet.

Maintenance de Sites Internet :

La maintenance et la mise à jour d'un site Internet feront l'objet d'un contrat dont voici les principaux termes :

#### ART. 1 – Définition du service :

La mise à jour et/ou maintenance sera assurée par Dsigners SARL selon les conditions ci-après désignées. Le client abonné dispose d'un site Internet lui appartenant.

Le contrat n'inclut pas les frais de renouvellement du nom de domaine, ni le coût du serveur d'hébergement.

#### ART. 2 – Définition du terme « Mise à Jour » :

La mise à jour du site prévoit une actualisation ou modification du site Internet. Le nombre de mises à jour sera stipulé sur le contrat. Le forfait de mises à jour n'inclut pas la création de nouvelles pages, rubriques, technologies du site initial. Toute nouvelle création de pages, rubriques, technologies sera facturée selon les tarifs en vigueur de la société Dsigners SARL. Les dates de mises à jour seront définies d'un commun accord entre les deux parties.

#### ART. 3 Les règles d'usage de l'Internet

Le client déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et reconnaît en particulier les points suivants :

Les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre les détournements.

Dsigners SARL ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des problèmes liés à l'hébergement, à la fiabilité de la transmission de données, aux temps d'accès et à la rapidité du temps de chargement du site Internet. Ces clauses sont aussi valables pour la création initiale du Site Internet comme pour les mises à jour.

#### ART. 4 Durée et résiliation :

Dsigners SARL propose différents types de mises à jour. Elles peuvent être ponctuelles ou soumises à un abonnement d'un an, stipulé dans le contrat. Les mises à jour par abonnement se réalisent par mois via un forfait réparti sur 2 heures dans le mois, si le client peut fournir le contenu à mettre à jour. Sans sollicitation de la part du client, la mise à jour mensuelle est considéré comme perdu, sans aucun remboursement possible, ni report de cette mise à jour pour les mois suivants. L'abonnement peut être réglé soit mensuellement, au trimestre ou à l'année. Le client peut résilier son contrat à tout moment. Le mois en cours, au moment de la résiliation, ne peut-être remboursé. Tout mois entamé est dû.

### 11. Loi applicable :

Les Conditions Générales de Vente ci-dessus sont régies par le droit Français. Tout litige ou contestation concernant ces Conditions Générales de Vente sera soumise aux Tribunaux de Paris auxquels il est fait attribution expresse de juridiction.